

# Vivre ensemble à Garnerans

## En direct du Smidom

Une petite révolution dans notre vie quotidienne : le passage à la redevance incitative !!! En clair, cela signifie que le principe du « pollueur = payeur » sera appliqué au ramassage des ordures ménagères.

Suite au Grenelle Environnement, le mode de financement de ce service devra inclure une part incitative dans un délai de cinq ans.

L'instauration d'une tarification incitative permet en effet l'application du principe pollueur – payeur aux usagers du service. Elle doit intégrer le niveau de production de déchets pour facturer l'utilisateur. Les comportements plus ou moins vertueux de ce dernier vont influencer sur sa facture.

Une tarification incitative à quoi ?

L'utilisateur est encouragé à modifier ses comportements vers :

Une augmentation du tri (pour recyclage) ;

Une diminution des quantités de déchets résiduels et du gisement global (pour une prévention des déchets) ;

Une optimisation des services (pour une maîtrise des coûts).

Tous ces dispositifs sont des sources de maîtrise des coûts.

En pratique, retenez que vous devez impérativement être équipés d'un bac conforme à partir de juin 2013.

Nous vous conseillons vivement d'assister à la réunion organisée par le SMIDOM afin d'apporter des précisions au nouveau dispositif :



**Le Lundi 29 avril 2013 à 20 heures 00  
à la salle de la Lyre de Saint Didier sur Chalaronne**

La mairie reste à votre disposition pour tout renseignement.

## Fibre optique



Garnerans entre dans l'ère du numérique en s'ouvrant au service Très Haut Débit.

Dès à présent, testez et sauvegardez votre éligibilité sur [www.reso-liain.fr](http://www.reso-liain.fr). Si vous vous situez en « Zone Couverte », vous êtes potentiellement éligible. Pour profiter du Très Haut Débit, vous pouvez sans plus attendre contacter les Fournisseurs d'Accès Internet partenaires du réseau Li@in.

Si vous êtes pour l'instant en « Zone non couverte », la sauvegarde du test vous permettra d'être informé dès l'ouverture du service Très Haut Débit sur les nouveaux secteurs, dans la mesure où vous passerez en « Zone couverte » par la Fibre Optique.

Le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain vient de nous fixer :

**La Réunion Publique  
Le jeudi 18 avril 2013 à 19h00 à la Salle Yves Picard**

# Bilan financier 2012

Compte administratif adopté au conseil municipal du 22 mars 2013

## SECTION INVESTISSEMENT

RECETTES		DEPENSES		RESULTAT
		Emprunts	28 657,62 €	
Report excédent investissement 2011	73 838,96 €	Révision PLU	2 889,92 €	
Amortissements Enfouissement des lignes	13 385,07 €	Aménagements, travaux, achats et installations	70 507,40 €	
Frais d'étude du Cœur du Village	864,62 €			
Subventions	57 667,04 €			
Récupération TVA	54 280,00 €			
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>200 035,69 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>102 054,94 €</b>	<b>97 980,75 €</b>

## SECTION FONCTIONNEMENT

RECETTES		DEPENSES		RESULTAT
Report excédent fonctionnement 2011	136 583,00 €			
Impôts	185 457,00 €	Charges générales	106 029,99 €	
Dotations, subventions	148 130,75 €	Salaires et charges	128 821,84 €	
Garderie, bibliothèque, Locations diverses, loyer antenne SFR, concession cimetière	10 485,38 €	Subventions associations et autres, service d'incendie, indemnités et cotisations des Elus,	41 650,46 €	
Atténuations de charges	3 470,31 €	Charges financières	12 814,20 €	
Locations salles	4 130,05 €	Amortissements Enfouissement des lignes	13 385,07 €	
Produits exceptionnels	405,08 €			
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>488 661,57 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>302 701,56 €</b>	<b>185 960,01 €</b>

Ces sommes seront reportées au budget 2013 de la façon suivante :

- **97 980,75 €** affectés en investissement afin d'assurer la couverture d'autofinancement budgétisé.
- **185 960,01 €** seront reportés en fonctionnement sur la ligne excédent.

Par ailleurs, la part communale des taxes foncières est inchangée, à savoir :

- **Taxe habitation 11,28 %**
- **Foncier bâti 13,38 %**
- **Foncier non bâti 39,16 %**

## Fête du Village

Comme nous vous l'avions déjà annoncé dans notre bulletin annuel, nous préparons avec l'aide de toutes les associations communales une « 1<sup>ère</sup> fête du village » dans le but de réunir tous les habitants de notre commune. Elle se déroulera le **samedi 08 juin 2013 à partir de 14 h 00**, elle s'adresse à « tous petits et grands, jeunes et moins jeunes, en quelques mots, « y en aura pour tout le monde et pour tous les goûts » !!!!

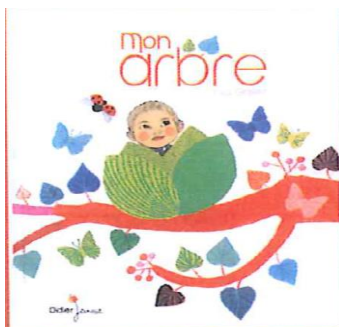
Nous comptons vivement sur votre présence et votre participation. Vos idées et suggestions éventuelles seront les bienvenues.



## Ecole

Le Directeur Académique confirme la réouverture de la 3<sup>ème</sup> classe pour la rentrée 2013. Le Conseil Municipal s'est prononcé pour le report de l'application des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014, estimant qu'il était nécessaire d'avoir plus de précisions. Une commission (élus, enseignants, parents d'élèves) travaillera sur le projet.

## Opération Premières Pages à la Bibliothèque



Pour la seconde année, la bibliothèque a participé à l'opération « Premières Pages » conduite par le ministère de la Culture et de la Communication qui consiste à offrir à toutes les familles ayant accueilli au cours de l'année 2012 un nouvel enfant, un album illustré créé spécifiquement pour l'opération. Un projet innovant qui a pour ambition de familiariser les enfants avec la lecture dès leur plus jeune âge et sensibiliser les parents à l'éveil du langage par le biais du livre. Un seul enfant, **Tamara Mainguy** a reçu cette année, le livre « Mon Arbre » d'Ilya Green.

## Sou des Ecole/Cantine

**Parmi leurs diverses manifestations, le carnaval a du succès.**

Ce vendredi 22 février, la cloche de l'école avait un son particulier pour les enfants : elle annonçait la fin des cours et le début du carnaval. Cette année, le Sou et la Cantine se sont associés pour organiser une grande fête dans le village, réunissant les enfants et les adultes. Dès 17 heures, chacun a revêtu son plus beau costume, et petit à petit, la salle des fêtes s'est remplie d'indiens, de cuisiniers, de princesses ou de zombies. Pour ajouter à la bonne ambiance, on pouvait déguster des bugnes et des gâteaux préparés par les mamans de la cantine et du sou de l'école.



## Animation théâtre jeudi 2 mai

Projet initié par la troupe « Les Komikazes » Atelier théâtre en direction des enfants de la commune (groupe de 10 enfants)

Le soir, représentation, spectacle de la troupe avec les enfants ayant participé à l'atelier.

## Recensement

L'INSEE nous a communiqué les résultats du recensement, notre commune compte 678 habitants.

## Journée Eco-citoyenne

Elle se déroulera cette année le samedi 06 avril sur l'ensemble de la Communauté de Communes.

Ce jour-là étant jour de fête des Conscrits à Garnerans, la mairie n'organisera pas le ramassage habituel.

En revanche, les actions individuelles seront les bienvenues, certaines zones (notamment la prairie) ayant bien besoin d'un nettoyage de Printemps.



## Nuisances



L'article R 1334-31 précise « qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme ».

Vous devez donc respecter les horaires suivants pour les tontes :

Les jours ouvrables :	de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
Le samedi :	de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Le dimanche et jours fériés :	de 10h00 à 12h00

Le brûlage est autorisé du 16 septembre au 14 juin. Le brûlage des végétaux ne pourra s'effectuer qu'après le lever du jour et l'extinction totale du feu devra avoir lieu avant 20 heures. Le brûlage est interdit les jours de grand vent. Tous renseignements complémentaires sur le site de la commune et du département.



## Fleurissement



L'assemblée Générale s'est déroulée le 17 mars avec une faible participation, les membres de l'association lancent un appel aux bonnes volontés pour fleurir notre village dont la prochaine plantation aura lieu au mois de mai.

## Agenda



- Samedi 6 avril : Banquet des Conscrits
- Dimanche 7 avril : Crêpes des conscrits
- Vendredi 12 avril : Printemps des Entreprises et inauguration du stade de football synthétique à St Didier
- Mercredi 1<sup>er</sup> mai : Vente de fleurs par le Comité de fleurissement
- Jeudi 2 mai : Initiation au théâtre « jeunes enfants »
- Mardi 14 mai : Permanence pour l'enquête publique du PPRI de 16 h 00 à 19 h 00 en Mairie
- Samedi 8 juin : Fête du village à partir de 14 h 00 au stade et à la salle Yves Picard
- Dimanche 23 juin : Kermesse de l'école

### Groupement paroissial :

- Samedi 6 avril : 10 heures messe de conscrits
- Samedi 27 avril : 18 heures messe